

EXT. GBO - Réaction du GBO sur l'étude AIM

vendredi 15 décembre 2017

10:42

Objet	Réaction du GBO sur l'étude AIM - une information du GBO, le syndicat majoritaire médecins généralistes francophones -
De	Groupement Belge des Omnipraticiens
À	Serge Perreau - coordinateur IGB - FMM
Envoyé	mardi 12 décembre 2017 14:57

Réaction du GBO sur l'étude AIM

Cet email ne s'affiche pas correctement?

[Afficher l'email dans votre navigateur.](#)



Groupement Belge des Omnipraticiens

Communiqué de
presse



Réaction du GBO sur l'étude menée par l'Agence Inter Mutualiste

Chères consœurs, chers confrères

Voici un communiqué envoyé à la presse concernant la réaction du GBO sur l'étude menée par l'AIM.

Le GBO accueille avec beaucoup d'intérêt l'étude qui a été menée par l'Agence Inter Mutualiste Mutualiste (AIM) en vue d'une réactualisation de l'excellent rapport qui avait été émis par le KCE KCE en 2008.

Ce rapport était, à juste titre, de moins en moins cité car jugé obsolète par nombre d'observateurs. Selon l'étude de l'AIM, il est donc toujours démontré que les deux systèmes de paiements ont pleinement leur place dans le paysage de l'ambulatorio en Belgique.

Tant au nord, qu'au sud, tant dans les villes autant que dans les campagnes, il s'agit d'un des modèles d'avenir qui a le grand avantage de rassembler sous un même toit de nombreux professionnels de première ligne. On pense naturellement aux médecins, kinésithérapeutes et infirmiers qui sont au forfait ; mais aussi à l'accueil, au personnel administratif, aux psychologues, psychologues, aux assistants sociaux, etc.

Attirant prioritairement des populations plus vulnérables, il n'en reste pas moins un modèle d'organisation de soins universel, et qu'une grande mixité sociale au sein de la même pratique de soins génère également de la solidarité entre les patients.

Le GBO se bat depuis des années, pour des formes alternatives de financement et

complémentaires au financement à l'acte. C'est ce que l'on retrouve dans les **5P** du programme programme du GBO : le paiement à la **prestation** (qui représente pour les praticiens à l'acte environ 80% de leurs revenus), le paiement à la **pratique** (impulséo II et III), le paiement par **patient** (DMG, TDS), le paiement au **prestataire** (accréditation, statut social, HD...) et le paiement à la **performance**.

La **pratique au forfait à la capitation** représente donc aussi, dans de nombreux cas, une alternative intéressante, tant pour les prestataires que pour les patients.

L'étude de l'AIM montre en plus de ces intérêts pour les prestataires et les patients, que le coût global est identique pour la sécurité sociale, et dans de nombreux cas avec des résultats soit soit identiques, soit meilleurs en ce qui concerne de nombreux aspects (biologie clinique, prescription d'antibiotiques...).

Le GBO invite donc la Ministre à intégrer tous ces aspects dans les recommandations qui sortiront sous peu de l'audit qu'elle a commandité sur le secteur des pratiques forfaitaires. S'il semble que des gains en efficacité peuvent encore être espérés, comme dans de nombreux autres secteurs des soins de santé, il s'agit là surtout d'un modèle de la pratique de première ligne de demain pour nombre de jeunes, singulièrement dans le cadre de la double cohorte de médecins qui arrive l'an prochain et qui pourront être séduits par ces pratiques qui attirent de plus en plus de jeunes médecins.

Paul De Munck, Président

Contact secrétariat 02 538 73 65

[Retrouvez-nous sur Facebook](#) [Faire suivre à un ami](#)

"Les meilleurs soins, accessibles à tous, au meilleur endroit, par le prestataire le plus adéquat, au moment le plus opportun et au juste prix."

Depuis 1965, le GBO défend avec fermeté cette vision de la médecine et défend le rôle indispensable du médecin généraliste dans l'organisation des soins de santé de notre pays. Le GBO n'aura de cesse de réclamer la revalorisation qui sont essentiellement des actes intellectuels.

Le Groupement Belge des Omnipraticiens (GBO) est associé au Monde des Spécialistes (MoDeS) et) !Algemeen Syndicaat van Geneeskundigen (ASGB) au sein du Cartel.

12/12/2017 - GBO - tous droits réservés.

Ce mailing vous est envoyé de la part du Groupement Belge des Omnipraticiens, qui défend les intérêt des médecins généralistes et et de la médecine générale. N'hésitez pas à consulter notre site www.le-gbo.be

Notre adresse :

Groupement Belge des Omnipraticiens
Rue Solleveld 68
Woluwe-Saint-Lambert 1200
Belgium

[Add us to your address book](#)

[se désinscrire de cette liste](#) [mettre à jour vos réglages d'abonnement](#)